JANVIER 2024

N°13

LA GAZETTE DU VILLAGE

MONTALBA LE CHATEAU

Adresse Mairie : 11 Cami d'Ille - 66130 Montalba le Château - Tél : 04 68 84 77 88

Mél : commune-montalba-le-chateau@orange.fr - Site : montalbalechateau.com

Horaires d'ouverture : Lundi 8h30-12h30 et 13h00-17h30 Mardi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mercredi 8h30-12h30 et 13h00-15h00 Jeudi 8h30-12h30 Vendredi 8h30-12h00

Le mot de Madame le Maire :

Chères Montalbanaises, chers Montalbanais, chers amis,

Le conseil municipal et moi-même vous présentons, à nouveau, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous même et tous vos proches. Que l'année qui commence soit pleine de joie et de sérénité particulièrement pour ceux d'entre vous qui êtes dans la difficulté ou dans la peine.

Cette année pour la première fois, la municipalité a organisé la cérémonie des vœux à la population le 20 janvier dernier à la salle des fêtes. Merci à tous pour votre présence. Chacun sait que ce rendez-vous traditionnel a été mis entre parenthèses pour différentes raisons depuis mon élection comme maire de Montalba-le-Château. Ce temps de partage et de cordialité a été un plaisir. Il constitue, en réalité, un exemple du vivre-ensemble que nous devons collectivement porter à Montalba-le-Château et ailleurs.

Un moment de convivialité qui permet la rencontre avec les élus, les acteurs économiques, sociaux, culturels, responsables associatifs et vous qui êtes mobilisés et concernés par la vie et le développement de notre territoire.

En cette nouvelle année 2024, je veux remercier ceux qui œuvrent à mes côtés au service de la commune : les employés communaux, Eric DELAVISSE, agent technique, et Marjorie INVERNON, secrétaire de mairie, et Taïs SAGE, recruté en contrat aidé depuis le 1er novembre 2023. Mais aussi mes trois adjoints en qui j'ai une confiance indéfectible, ainsi que les conseillers municipaux pour leur engagement sans faille au service de la commune. En 2020, avec mon équipe municipale nous avons hérité d'une lourde tâche : conserver et chérir l'identité de la commune de Montalba-le-Château et la développer tout en conservant son caractère exceptionnel pour la qualité de la vie qu'elle offre. C'est la ligne de conduite que nous nous astreignons à mettre en œuvre au quotidien.

Depuis le début de notre mandat et malgré la crise sanitaire, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de projets d'investissement qui ont été menés à bien par la municipalité. Pour certains, j'en conviens de petits projets c'est vrai, mais combien nécessaires à l'échelle de notre commune. Je ne citerai que les plus visibles : l'aménagement du garage communal en atelier municipal, l'extension du réseau électrique et de l'éclairage public jusqu'à l'aire des loisirs, l'aménagement de sécurité à l'entrée du village devant l'arrêt de bus scolaire et la mairie, la pose de 3 radars pédagogiques aux entrées de l'agglomération et la rénovation en deux tranches de l'éclairage public, rénovation aujourd'hui terminée.

Tous ces travaux n'auraient pu voir le jour sans les subventions obtenues auprès de nos partenaires financiers : l'État, le Département, la Région, ENEDIS et le SYDEEL.

2024 verra la concrétisation de plusieurs projets : le changement des menuiseries extérieures de tous les bâtiments publics, l'extension du cimetière avec la création de 9 enfeus et, je l'espère, le projet de toiture photovoltaïque sur la bergerie communale.

Concernant la crise sécheresse qui nous touche, continuons nos efforts pour économiser l'eau afin d'éviter une rupture d'alimentation en eau potable et formons le vœux que la pluie vienne rapidement nous sauver de cette situation dramatique. Dans ce contexte et compte tenu du risque d'incendie élevé sur notre territoire, je ne peux qu'encourager tous les propriétaires concernés par les obligations légales de débroussaillement à poursuivre leurs travaux de mise en conformité avec la réglementation, cette année et les années à venir, et ainsi protéger leurs biens et ceux de leurs voisins.

Pour finir, cette année, notre commune est recensée. Votre participation est indispensable car elle permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions de la collectivité notamment en matière d'équipements publics et préparer l'avenir de notre commune. La dotation financière versée par l'État aux communes dépend également de ces chiffres. Pour tous ceux qui n'ont pas encore répondu au recensement, je me permets d'insister sur le caractère obligatoire de cette démarche pour toute personne résidant en France. Mais répondre au recensement est plus qu'une obligation légale, c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Enfin, je profite également de ces quelques mots pour mettre en avant celles et ceux qui nous accompagnent nous les élus. Merci donc à nos épouses, maris, compagnes et compagnons de nous supporter au quotidien dans l'exercice de nos fonctions.

Belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous !

Marie MARTINEZ

Maire de Montalba le Château

NOVEMBRE

Samedi 11 – Cérémonie commémorative de 11 novembre 1945

Après la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, Madame le Maire a invité toutes les personnes présentes au cimetière communal, à se rendre à la salle du foyer où un apéritif a été offert aux montalbanais venus assister à cette commémoration du 11 novembre.

DÉCEMBRE

Vendredi 8 – Réunion du Conseil municipal à la salle du foyer

Ordre du jour :

Approbation du PV de la réunion du 22/09/2023
Modification budgétaire-budget principal
Modification budgétaire-budget eau et assainissement
Engagement 1/4 des dépenses d'investissement-budget principal
Engagement 1/4 des dépenses d'investissement- budget eau et assainissement
Demande DETR projet de changement des menuiseries bâtiments publics
Convention déploiement des conseillers numériques (CD66)
Proposition de raccordement ENEDIS (Photovoltaïque bergerie)
Seuil plafond de délégation des décisions au maire d'admission en non-valeur
Question diverses

Mardi 5 – Place à feu fontaine

Les travaux de la place à feu de la fontaine ont été réalisés par l'entreprise Crambes (Sournia). La municipalité est dans l'attente du numéro d'agrément octroyé par la préfecture pour permettre son utilisation. Il est rappelé à la population que même avec un agrément, elle ne sera opérationnelle que si les conditions de risque incendie le permettent. Un panneau rappelant le règlement sera posé sur le site.

Vendredi 15 – installation du sapin de Noël devant la mairie

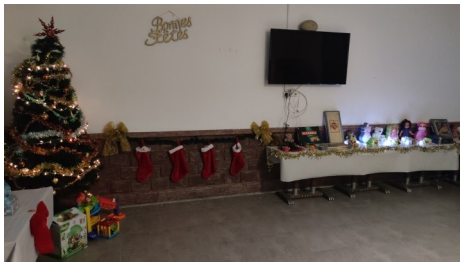

Samedi 16 – Père Noël solidaire à la salle du foyer :

Cette après-midi solidaire, organisée depuis 2020 par Eric CHIMENTO au profit du Secours Populaire, a connu encore une fois cette année un vif succès.
Merci à tous les généreux donateurs qui permettent aux enfants les plus défavorisés de connaître la joie de recevoir des cadeaux à Noël.

Lundi 18 décembre – Distribution colis de Noël aux aînés

Pour la quatrième fois depuis l'élection de la municipalité, un colis de Noël a été distribué aux aînés de plus de 70 ans.

JANVIER 2024 :

Samedi 20 – Cérémonie des vœux du Maire :

Un public nombreux a répondu présent à l'invitation aux vœux du maire et de la municipalité organisés à la salle des fêtes.
Après les traditionnels discours, un apéritif dînatoire préparé par Pierre CUBERES, traiteur à Bélesta, a été servi à la population présente.

Merci à tous pour votre soutien et votre présence.

Discours de Mme le Maire, Marie MARTINEZ, et de M. le Président de la Communauté de Communes-Roussillon Conflent, Marc BIANCHINI, en présence de Jacques GARSAU, conseiller départemental, de nombreux élus communautaires, des élus du conseil municipal et des autorités de gendarmerie et des pompiers

Samedi 27 – Répétition publique de l'orchestre de amateur « Fenolhedés Orchestra de Maury »

Cette répétition était organisée par l'association « À tous Vents » à la salle des fêtes dans le cadre de sa journée d'animation « Le jour de la nuit ».

Un moment fort sympathique d'échanges avec les musiciens de l'orchestre qui a gracieusement offert un apéritif aux spectateurs.

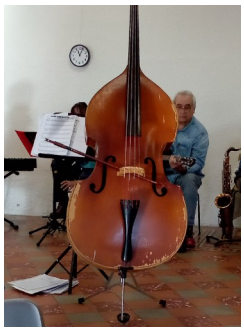

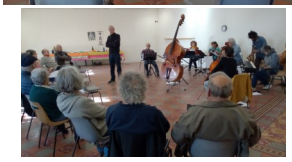

INFOS COMMUNALES :

Horaires d'ouverture de la médiathèque :
le mercredi de 14h00 à 16h00

Horaires des cours de gym :
le mardi de 17h00 à 18h00 gym douce

Horaires des cours d'Aikido :
le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes

NOUVELLE PRESTATION PROPOSÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Inclusion numérique : cours tous les mercredis de 13H30 à 15H salle du foyer.

Renseignements et inscription en mairie

Lieu : Salle des fêtes

Le mardi de 18h00 à 19h00 gym tonic

Pour les cours de gym et d'Aikido inscription en Mairie , achat d'une carte de 10 séances au prix de 40€.

VENEZ NOUS REJOINDRE !!!!!!!!

FUITE D'EAU :

Une consommation anormale nous a alerté sur une possible fuite d'eau. Alex et Eric ont réussi à localiser le problème dans le secteur de la RD2. Une fuite a été trouvée et réparée rue du Barry mais la plus importante est toujours présente. Merci pour votre compréhension pour les désagréments occasionnés par les démarches entreprises pour détecter et réparer la fuite.

ENCOMBRANTS :

Un ramassage des encombrants a lieu sur la commune tous les premiers mardis du mois. Il faut impérativement s'inscrire en mairie avant le vendredi 12H30 pour que votre demande soit prise en compte pour le mardi.

STATIONNEMENT PLACE DE L'HORLOGE :

A plusieurs reprises, l'interdiction de stationner sur la place de l'horloge a été rappelée aux riverains (panneau interdiction de stationner, arrêté municipal affiché sur la place, GAZETTE, rappel oral, etc.) sans succès. Ceci est le dernier avertissement aux contrevenants avant signalement à la gendarmerie. Je compte sur votre civisme et le respect de la réglementation et de la population afin de ne pas devoir en arriver là.

Mise en page et impression : mairie de Montalba-le-Château